

suis arrêté sur la notice que l'auteur, en fils pieux et reconnaissant, a consacré à la mémoire de son père, Claude Hodieu, ancien secrétaire en chef de la mairie de Lyon, mort en 1831. Cette vie pure et si bien remplie est de celles qui se recommandent à la mémoire des contemporains, et qui méritent de leur survivre. Cette existence de dévouement est retracée avec un pinceau vrai et sans fard, et avec ces nuances discrètes qui parent la modestie et laissent deviner ce qu'elle ne dit pas.

Le précis historique sur l'organisation municipale de la ville de Lyon en septembre 1848 renferme quelques détails piquants et peu connus jusqu'ici dans lesquels pourront glaner avec fruit les chroniqueurs futurs de la cité. C'est un excellent chapitre d'histoire locale.

Les détails statistiques sur la *Légion-d'Honneur* à Lyon depuis sa création, ont un intérêt réel, mais le défaut d'espace m'empêche de m'en occuper. Je signale pareillement, en regrettant de ne pouvoir m'y étendre, les judicieuses réflexions sur la Chambre de commerce, l'un des corps qui ont le plus illustré notre ville, et j'aborde le très-intéressant chapitre que M. Hodieu a consacré spécialement à l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon.

Après avoir passé en revue les différents présidents et membres de cette compagnie depuis 1800, l'auteur examine une question qu'on s'est posée quelquefois, et qui rentre à merveille dans le cadre de la Revue où j'écris ces lignes. Pourquoi y a-t'il tant de médecins à l'Académie de Lyon, et si peu d'avocats ?

Sur les 51 membres composant actuellement cet honorable corps, il y a 12 médecins, soit : 24 % ; et 3 avocats, soit : 6 %.

Pourquoi donc une proportion si inégale entre deux professions également libérales ?